

Luxembourg, le 29 novembre 2023

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« La France compte à ce jour plus de 7.200 espaces sans tabac à travers plus de 73 départements. Lors de la présentation à la presse du programme national de lutte contre le tabac, le ministre de la Santé français a annoncé que le « sans tabac » deviendra désormais la norme en France.

Les espaces sans tabac seront donc généralisés à toutes les plages, parcs publics, forêts, et aux abords de certains lieux publics, tel que les établissements scolaires.

À ce sujet, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Madame la Ministre, quel est son avis sur l'extension des espaces sans tabac en France ?*
- *Une mesure similaire serait-elle envisageable pour le Luxembourg afin de lutter contre le tabagisme ?*

La France interdira également la vente des cigarettes électroniques jetables (« puffs »), en raison des risques qu'elles présentent pour la santé publique ainsi que pour l'environnement.


- *Madame la Ministre, serait-il opportun d'envisager une interdiction des « puffs » également pour le Luxembourg ? Dans la négative, pour quelles raisons ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député